



« Produire mieux en polluant moins », par la réduction de la pollution de l'outil de production et traitement à la source, plutôt que « Produire et épurer », est une démarche à promouvoir et à appliquer. - CEBEDEAU

L'Utilisation rationnelle de l'eau. Qu'est-ce que cela implique dans le quotidien de mon entreprise ?

La directive cadre « Eau » (directive 2000/60/CE) adoptée le 23/10/2000 a pour objectifs de protéger, d'améliorer l'environnement aquatique et de contribuer à une utilisation durable, équilibrée et équitable de l'eau en Europe. In fine, le but est d'obtenir un bon état écologique des eaux d'ici 2015, autant dire demain...

Votre entreprise est appelée, elle aussi, à contribuer à l'atteinte de ces objectifs : s'ouvrir aux technologies disponibles, changer certains comportements...

C'est ce que nous voulons vous montrer durant cet atelier, consacré tant à l'amélioration de la qualité de vos eaux rejetées qu'à la réduction de vos consommations.

Après la présentation d'Olivier Monfort, chef de projet au CEBEDEAU, centre d'expertise renommé en traitement et gestion de l'eau, nous aurons le plaisir de visiter AMPACET BELGIUM, à Messancy, qui nous fera découvrir sa politique en la matière.

En collaboration avec IMS Luxembourg, nous vous invitons donc à l'atelier :

« L'UTILISATION RATIONNELLE DE L'EAU »,
le vendredi 4 juin de 9 h à 12 h
dans les locaux d'AMPACET, rue d'Ampacet, 21 – B 6780 MESSANCY.

Nous vous donnons rendez-vous dès 8h30 pour l'accueil.

Modalités pratiques:

Inscription obligatoire au moyen du bulletin ci-joint pour le **lundi 31 mai 2010**
Orateur: Olivier Monfort, chef de projet au CEBEDEAU

Programme:

8h30 : Accueil
9h00 : Début de l'atelier - présentation par le CEBEDEAU
10h45 : Visite de l'entreprise
11h45 : Fin de l'atelier

Pour tout renseignement : lorraine.bodeux@ccilb.be ou 061 29 30 66